

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
ANNONCES
1ère Insertion, la ligne, 10c
Insertions subséquentes, 2c
Adresses d'affaires, \$5 par an
Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à
FERD. ROBIDOUX,
Éditeur-Propriétaire

Le Moniteur Acadien

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
ABONNEMENT
Un an.....\$1 50
Six mois..... 0 75
EN CLERS
Un an.....\$1 00
Six mois..... 0 50
PAYABLE D'AVANCE

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Mardi 31 Octobre 1893

VOL. XXVII.—No. 35

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.
18 avril 1877.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.
Bureau dans le bloc-Gilbert, Grand'Rue.
Résidence—Hôtel Walden, en son lieu et place.

FRED. J. WHITE, M. D., C. M. McGILL,
L. R. C. P., London.
Bureau de feu le Dr. Harrison. Résidence chez E. W. Abercromby (en face du bureau.)
SHÉDIAC, N. B.
24 oct 88

DRS. GAUDET & LANDRY,
MEDECINS-CHIRURGIENS,
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK.
Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.
E. T. GAUDET, M. D.—D. V. LANDRY, M. D.

Dr A. A. LEBLANC,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
ARICHAU, — CAP-BRETON
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr THOS. J. BOURQUE
(ANCIEN JUREAU DU DR. LANDRY)
RICHIBOUCTOU, — N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.—20 sept 88

Dr C. O. LEBLANC,
MEDECIN ET CHIRURGIEN,
BOUCTOUCHE, — N. B.
Bureau dans la bâtisse de M. John F. Leger.
15 mai 1892.

Dr A. GALLANT,
MEDECIN & CHIRURGIEN,
Bureau et résidence à
WELLINGTON STATION, I.P.E.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.
18 août 93—ac

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DORCHESTER, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des testaments dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

POIRIER & McCULLY,
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS.
Bureaux: — MONCTON et SHÉDIAC.
HON. PASCAL POIRIER, F. A. McCULLY,
Sénateur, B. A. L. E. B.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.,
SHÉDIAC, N. B.
On collecte les comptes avec expédition et on transige avec ponctualité toute affaire courante.
27 mars 1882.

EDOUARD GIROUARD,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
MONCTON, N. B.
Bureau—(en haut) vis-à-vis le bureau de poste, Main Street.
Attention spéciale donnée à la collection des testaments dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Hanington & Teed,
PROCUREURS-AVOCATS,
SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
DORCHESTER, N. B.
HON. DANIEL L. HANINGTON, Q. C.,
MAKINER G. TEED.
19 février 79.

ASSURANCE.
Alphonse T. LeBlanc,
AGENT D'ASSURANCE,
DUPUIS CORNER, — N. B.
Représente plusieurs des meilleures compagnies d'assurance sur la vie, contre les accidents et contre le feu. Prend les risques aux plus bas prix et aux conditions les plus avantageuses. Pas un homme éclairé, aujourd'hui ne doit négliger de se protéger, et de protéger sa famille, contre le feu, les accidents, la mort—ce qu'on peut faire en prenant une police d'assurance.
1 mai 92—ac

Abonnez-vous au
"Moniteur Acadien"

ADRESSES D'AFFAIRES

JACOB H. HEBERT,
SHÉDIAC, N. B.,
FERD. S. GALLANT,
GRANDE DIGUE.

UNION HOTEL,
O. B. LÉGER, PROPRIÉTAIRE,
Main Street, Moncton, N. B.
Accommodation de première classe pour les voyageurs. Bonne tenue. Prix modérés.
Fabricant de Soda Water et Ginger Ale.

QUEEN HOTEL
BOUCTOUCHE, — KENT, N. B.
Ce nouvel hôtel, élégamment aménagé, est centralisé et offre des avantages inégalables. Bonne place de bains, bonnes chaques, pêche, promenades, etc. Patrons transportés gratuitement au dépôt de chemin de fer. Belle salle d'échantillons, et bonne cuisine.
P. H. Theriault, Propriétaire.

Z. M. LEGER,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
Bloc Victoria, Grand'Rue, MONCTON.
Assortiment v. g. et complet de Montres, Horloges, Pendules, Bijouterie, etc. Spécialité de lanternes. Réparations exécutées avec soin et précision.
Le tout à bas prix. Une visite respectueusement sollicitée.

FACTERIE DE CHAUSSURES
DE SACKVILLE
Depuis que j'ai adopté système de maquer mon nom sur TOUTES les Chaussures, je m'aperçois que les commandants augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai: Essayez les miennes, et assurez-vous que mon nom soit au complet sur le fond de chaque paire.
ASNER SMITH.

C. VAUTOUR,
GROCERIER, PROVISIONS,
FERRONNERIES, ETC.
RICHIBOUCTOU, N. B.
Assortiment toujours au complet. Importations quotidiennes. Vend à grand marché. Pratiques servies avec ponctualité et exactitude. Le public se fera son propre avis sur la qualité et la valeur de nos marchandises et s'en informera des prix.

COGNAC VIEUX.
Vieille Fine Champagne.
RECOMMANDÉE À L'USAGE DES FAMILLES.
Guillaume Malifaud, — Cognac.
EDOUARD ROUMILHAC,
Seul agent importateur pour le Canada,
17 ET 19 RUE ST. JEAN, QUÉBEC
9 juin 1892.—6m

Richard Sullivan & Co.
Marchands en Gros de
VINS & SPIRITUEUX.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
THE, TABAC,
CIGARES.
44 et 46 Dock Street,
ST. JEAN, — N. B.
8 août 1893—1a

FRANK GAGNON,
FERBLANTIER,
L'honneur d'annoncer au public de Shédiac et des environs qu'il vient d'ouvrir une boutique de ferblanterie dans la bâtisse ci-devant occupée par le magasin de Mme D. B. White, au face du bureau de poste de Shédiac.
On y trouvera constamment un assortiment complet de ferblanterie, poêles de cuisine, soles de salon et de chambre, tuyaux de zinc, etc. On fait une spécialité de poser des cuisines. Toutes espèces de travaux de ferblanterie et de réparations exécutées à bref délai et dans les derniers goûts, et à des prix qui défont la compétition. Une visite respectueusement sollicitée.

FRANK GAGNON.
Shédiac, 3 novembre 1892.

Ed. Girouard, Agent.
Boîte 118, Moncton, N. B.

Qu'est-ce que
LA COTTOLENE
C'est la nouvelle graisse à frire remplaçant le saindoux ou le beurre de cuisine, on l'un et l'autre. Elle coûte moins cher, fait plus d'usage et est facilement digérée par tout le monde.
EN VENTE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS
Préparé spécialement par
N. K. Fairbank & Co.
Rue Wellington et Abner, MONCTON.

Scientific American
Agency for
PATENTS
TRADE MARKS,
DESIGN PATENTS,
COPYRIGHTS, ETC.
For information and free Handbook write
MUNN & CO., 311 BROADWAY, NEW YORK.
Orders may be sent to any of our Agents.
Every patent taken out by us is brought before the public by notice given in the Scientific American.
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No fee unless successful.
Yearly \$1.00 in advance. Address MUNN & CO., Publishers, 311 Broadway, New York City.

MOULIN A FARINE, A CARDER
ET A BARDEAU.
MEMRAMCOOK.
Le soussigné annonce respectueusement au public qu'il a en opération un bon moulin à farine, à carder et à barder, faisant de bon ouvrage sous tout rapport et aux prix les plus raisonnables. Le patronage du public est respectueusement sollicité, le soussigné promet-tant de faire tout son possible pour donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leurs commandes, qui seront toujours exécutées à bref délai et avec la plus stricte ponctualité.
AUG. D. SONIER.
Memramcook, 17 juillet 1893.

MOULINS A DRAP
DE
TYNE VALLEY, I. P. E.
Le soussigné remercie ses amis du patronage généreux dont ils l'ont favorisé l'an dernier, et désire leur annoncer qu'il dirige encore les mêmes moulins. Il souhaite que les commandes soient toujours exécutées à bref délai et avec la plus stricte ponctualité.
M. C. C. HAMILTON,
à Shédiac, sera exécuté avec empressement et ponctualité.
JOSEPH BOATS.
10 août 1893—3mi.

CHAUSSONS DEMANDES.
On demande 2,000 paires de chaussons de laine pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.
C. C. HAMILTON.
5 août 1893.

TERRE A VENDRE.
Le soussigné offre en vente un lot de terre dans la paroisse d'Acadieville, contenant 100 acres, dont 21 acres en culture. Ce lot avoisine le lot de la terre du moulin de J. J. Vautour.
S'adresser à J. C. VAUTOUR, Richibouctou, 18 septembre 1893.—1m

LE RECENSEMENT CANADIEN DE 1891

SES INEXACTITUDES ET SES ALTÉRATIONS AU POINT DE VUE FRANÇAIS.
(Revue Française.)
(Suite)

D'autre part, Onésime Reclus, qui de Paris même, suit avec tant de sollicitude les développements de la population française en Amérique, se trouva, lui aussi, ému par le désordre et la malveillance du recensement de 1891, à l'égard de nos compatriotes: il publia, donc en janvier dernier, dans les *Nouvelles Géographiques*, deux articles fort étudiés et d'un style très vif, dans lesquels il prouve avec une grande érudition, que l'on a ainsi enlevé aux Canadiens, pour les reporter sur le contingent anglais, plus de 50,000 âmes; savoir: 30,000 dans la province d'Ontario; 11,000 dans la Nouvelle-Ecosse; 2,500 dans le Nouveau-Brunswick; 7,186 dans le Manitoba et 2,943 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans ces relevés statistiques, Reclus a suivi avec soin le rapport de M. Tassé, et ce remarquable travail lui a été d'un grand secours pour établir clairement les fraudes commises par les fonctionnaires au détriment des Canadiens dans l'Ontario et dans le Manitoba. En même temps, notre ami a fourni de son chef des détails du plus grand intérêt sur les colonies que les Canadiens ont installées dans les territoires de l'ouest, de concert avec de nombreux groupes venus directement de France, par les soins et sous la direction de l'abbé Biron et de M. Bodard; ce dernier, qui est un Français très intelligent et très actif, établi et marié au Canada depuis plus de 20 ans, patronne avec un grand dévouement cette immigration française, dans les riches alluvions de l'ouest, avec une patiente énergie que rien n'a pu lasser.

Il convient maintenant d'expliquer comment M. Johnson en est arrivé à fausser ainsi le recensement, et quelles sont les manœuvres auxquelles il a eu recours pour parvenir à son but.

Il est nécessaire d'avertir tout d'abord le lecteur que, depuis plus d'un demi-siècle, les recensements canadiens dirigés soit par le gouvernement anglais, soit par l'administration anglo-saxonne du pays, ont toujours été marqués au coin de l'impartialité la plus honnête et de la plus grande exactitude; on présentait aux habitants des formulaires divisés en deux colonnes: l'une portait *origine anglaise*, l'autre *origine française*; chacun choisissait sa colonne sans qu'on cherchât à l'influencer. Mais M. Johnson y substitua la rubrique suivante: *Canadian speaking French or not speaking*.

L'application de ce changement en révéla bientôt les inconvinients. Les énumérateurs, en effet, en interrogeant les Canadiens sous une forme plus ou moins ambiguë, parvenaient souvent à les faire passer dans le contingent anglais; de même pour les Canadiens émigrés temporairement aux Etats-Unis; si leur maison était fermée, on les rayait du contrôle, ainsi que leur famille, sans s'inquiéter de savoir s'ils avaient ou non l'intention de retour. On réduisait ainsi le nombre des Canadiens par une action double: ceux qui étaient présents étaient victimes de leur propre déclaration, et ceux qui étaient absents étaient rayés de la liste canadienne, faute de déclaration. En un mot, le recensement, qui dépendait autrefois de la volonté du recensé, dépendait maintenant de l'arbitraire du recenseur. Ce dernier pouvait avoir plusieurs procédés pour diriger en quelque façon la réponse du recensé; souvent il se contentait de lui demander: *Speak you English?* il suffisait de répondre affirmativement pour être inscrit comme Anglais. S'il était né hors du Canada, on en faisait aisément un Yankee, etc.

Mais le soupçon ne tarda point à naître dans les esprits; on remarqua que dans la province de Québec, où la population est presque exclusivement française, elle avait très peu subi de déperdition; de même dans la province mixte du Nouveau-Brunswick, où les Français, qui sont tous agglomérés dans le nord, forcèrent les recenseurs à être à peu près exacts.

Beaucoup de gens pensèrent donc que ces nouvelles méthodes de recensement, n'étaient qu'un piège tendu aux Canadiens partout où ils n'étaient point assez nombreux pour se prémunir et se défendre; cela, d'ailleurs, se voit de suite lorsque l'on fait l'analyse détaillée du dernier recensement, comparé avec ceux qui l'ont précédé: presque partout on ne constate de déperdition notable de Canadiens, que dans les comités où

ils se trouvent en petit nombre ou dans quelque endroit où ils ne sont point en vue.

Quel pouvait être le but de M. Johnson en cherchant ainsi à se ménager le moyen d'influencer les déclarations de nationalité? Je ne crois pas que ni le gouvernement anglais, ni le gouvernement canadien aient trempé en aucune façon dans ces manœuvres; tout au plus aurait-on pu trouver ça et là quelques machinations avec le chef du recensement, qui paraît doué lui-même d'une intelligence assez médiocre. Mais voici ce que l'on peut présenter: M. Johnson aura vu dès le principe que le recensement se présentait mal; que l'affaiblissement énorme de l'immigration européenne allait diminuer au-delà de toute mesure, la progression ordinaire des Anglo-Canadiens, tandis que les Canadiens Français, qui n'avaient rien à espérer ni à craindre de cette absence d'immigration, conservaient intégralement la quotité de leur augmentation ordinaire. Dans cet état de choses, faire passer un grand nombre de Canadiens sous la rubrique anglo-saxonne, c'était du même coup réduire le nombre des Français, accroître celui des Anglais, et dissimuler ainsi, au moins sur le papier, le fâcheux effet de la décroissance qui commençait à menacer ses compatriotes.

C'est, je le pense, sous l'empire de ces préoccupations et persuadé qu'en cela il serait agréable au commun de ces nationaux, que l'agent du recensement prit ses mesures afin d'agir le plus efficacement possible sur la classification du recensement.

Malheureusement pour lui, cette manœuvre fut déjouée dès le principe; en certains endroits, notamment dans le Nouveau-Brunswick, la méfiance se répandit et suscita les réclamations de MM. Tassé, Reclus et de plusieurs autres, de telle façon qu'il nous semble nécessaire aujourd'hui de mettre en ordre ces réclamations diverses, de présenter dans chaque province les altérations et les déperditions, qui ont été le résultat de ce mauvais recensement, et de rétablir autant que possible la réalité des chiffres et des statistiques, en procédant méthodiquement, comté par comté, aux rectifications nécessaires.

Il était impossible sans doute d'obtenir ici, sans refondre le recensement en entier, une précision exacte et minutieuse dans les chiffres; mais nous nous sommes entourés de renseignements nombreux, et en consultant avec le plus grand soin les réclamations déjà produites, nous espérons pouvoir restaurer, au moins dans ses plus grands traits, la réalité des faits qui, par des évaluations arbitraires, ont trop souvent été outrageusement défigurés.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Nous commencerons cette étude par la Nouvelle-Ecosse province où la population française a été plus atteinte proportionnellement que dans toute autre, par les réductions et les éliminations officielles. Les Acadiens y figuraient dans le recensement de 1881 pour 40,997 âmes, or en 1891 M. Johnson n'en trouve que 29,839! Quelles ont été les causes d'une déperdition si extraordinaire? Que sont devenus ces 11,000 Franco-Acadiens que M. Johnson raye d'un trait de plume?

Lorsqu'il fut inquiété à ce sujet par M. Tassé, il répondit sans s'émouvoir: que la Nouvelle-Ecosse avait été cruellement décimée en 1882 par une épidémie diphtérique;—que les ravages si redoutables de cette contre-épidémie, en 1884, des deux temps multipliés qui avaient englouti une foule de marins canadiens;—enfin, que l'émigration causée par ces désastres maritimes, aggravés par une rareté subite survenue parmi les poissons, avait singulièrement réduit les familles de ces marins!

M. Reclus n'a pas eu de peine à lui démontrer que ces trois fléaux n'avaient point agi exceptionnellement sur les Acadiens! Les épidémies, les ouragans, la rareté du poisson ont dû affliger, sur ces côtes si rudes, les marins anglais, aussi bien que les marins français.—L'émigration vers les Etats-Unis, nous le savons par une longue expérience, sévit plus encore sur les familles anglo-saxonnes que parmi les Acadiens.—Si ces derniers enfin avaient perdu 11,000 âmes par de telles causes, les *néo-Ecossais*, qui sont dix à onze fois plus nombreux, auraient dû perdre plus de cent mille âmes? Bien loin de là cependant; ces circonstances fâcheuses pour les Français, ont été sans doute favorables pour d'autres, car par une chance inattendue, la population de la presqu'île s'est accrue, dans son ensemble, de 10,120 âmes; rencontre de chiffres similaires, dont on fit bénéficier les Anglo-Saxons, et que l'on aime à croire fortuite.

Non, dit M. Reclus, ces raisons ne présentent que de vaines excuses, ce sont des arguments puérils que débilitent les sophistes, quand ils ont quelque chose à cacher, ou qu'ils désirent parler pour ne rien dire. Vous aviez cependant, M. Johnson, à votre disposition une meilleure raison, locale il est vrai, insuffisante peut-être, mais sérieuse, précise et déterminée dans l'importance de sa valeur: en 1881, l'avant-dernier recensement, par une erreur d'attribution, portait 1,000 Acadiens de trop au comté d'Yarmouth; mes amis et moi nous nous en sommes aperçus ici même à Paris, en compulsant le recensement. Nous en avons aussitôt informé votre honorable et regretté prédécesseur, M. Taché; il nous remercia de notre avis, mais il était trop tard pour rectifier; il en prit note sur ses registres, afin de l'utiliser ultérieurement.

"Il y avait là de ce chef 1,000 à 1,200 âmes qu'il eût été légitime, qu'il eût été nécessaire de mentionner en déduction dans vos statistiques de 1891. Pourquoi vous, le statisticien, comme vous l'écrivez avec tant de complaisance, n'en avez-vous point parlé? La raison en est simple, c'est que vous ignoriez l'incident; car si vous aviez connu cette forte raison, vous n'eussiez point masqué vos opérations suspectes, avec les entassements déplacés que vous prétendez aujourd'hui.

Mais comment ignorez-vous cette circonstance? Vous avez donc bien peu consulté les archives de vos statistiques canadiennes? Or si vous n'avez pas consulté ces dossiers, où donc avez-vous appris la science, où vous prétendez prendre aujourd'hui vos degrés? Il vaudrait mieux, peut-être, faire quelque supplément, et ne plus mettre sur votre honneur: je suis le statisticien breveté du Gouvernement. Les économistes vous répandraient peut-être, en vous reprochant, dans la cohue ridicule de ses faux savants, que Molière a placés derrière le *Malade Imaginaire*.

C'est ainsi que notre ami a dérangé ces explications tombées par terre, et nous sommes ramenés à notre première question: *Qu'a-t-on fait des 11,000 Acadiens qui ont disparu des recensements de la Nouvelle-Ecosse?*

Dans cette situation, et devant les altérations nombreuses que les hommes les plus compétents signalent dans le recensement, il est donc nécessaire d'énumérer et de rectifier avec détail, autant que possible, les erreurs qui peuvent s'y trouver; nous parcourrons à cet effet tous les comtés de la province; seulement, avant de commencer ce travail, il convient de rappeler que, par suite des instructions nouvelles, qui ont donné pour base d'appréciation, la connaissance de la langue anglaise par le recensé, au lieu de la déclaration d'origine, l'accroissement apparent des Acadiens entre 1881 et 1891 a été presque partout plus ou moins affaibli.

Comté de Digby et d'Yarmouth.— Ces deux comtés, qui sont contigus, paraissent assujettis à la même fortune et aux mêmes observations. La création du Collège Ste-Anne, dans Digby, en 1889, peut même y déterminer la création d'un centre pour tous les Acadiens, qui sont si dispersés dans la presqu'île. Voici le tableau de leur statistique pour trois recensements:

Comté d'Yarmouth	1871	1881	1891
Recensement	1511	1881	1881
Total des habitants	17,467	18,881	18,887
Canadiens	1,412	1,881	1,887
Anglais	1,000	1,000	1,000
Autres	500	500	500

Ces deux extraits des recensements ne portent, en apparence, aucune trace de fraude, et leurs résultats se présentent dans des conditions généralement acceptables; cependant on ne peut méconnaître qu'il y a des traces de décoloration dans la confection de ces statistiques: C'est dans le comté d'Yarmouth qu'a eu lieu, en 1881, l'erreur de 1,001 Acadiens portés en trop en un lieu appelé *Chaboque*. Cette erreur aurait dû entraîner quelque embarras dans le raccord des comptes, et on n'en voit pas trace; d'un autre côté, il se montre une tendance générale à forcer la multiplication des Irlandais, ce qui est absolument en